

### Dans ce numéro :

- > Edito ..... P1
- > Notion de « Référentiel » ..... P2
- > Composition du Conseil Interrégional ..... P2
- > Questionnaire « Démographie et pratiques » .... P3
- > Les évènements du Conseil Interrégional..... P7
- > Missions du Conseil Interrégional ..... P7
- > Joindre votre conseil ..... P8
- > Les conférences du Conseil Interrégional..... P8

## EDITO

Dans quelques jours aura lieu le dépouillement des votes qui permettra de connaître la future composition du Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Ile de France et de La Réunion. Le 20 octobre, une équipe renouvelée (la moitié des élus étant sortante) sera constituée pour les trois années à venir. Elle sera chargée, dans un premier temps de désigner un président et un bureau. Viendront ensuite les élections des assesseurs de la chambre disciplinaire de première instance, qui sera elle totalement refondue, tant sur le collège interne que sur le collège externe.

Cette période électorale ne nous a pas empêché de continuer de travailler, de participer aux débats qui concernent notre profession, et tout particulièrement à ceux qui sont menés, tant en Ile de France qu'à l'Ile de La Réunion.

Nous avons fait le choix d'un numéro spécial papier du « lien », média classiquement électronique adressé à tous les kinésithérapeutes franciliens et réunionnais, en cette fin de mandature, afin de vous informer, tout au moins d'une partie de nos actions actuelles.

La question de la démographie devient centrale dans la réflexion sur l'organisation de la santé en ré-

gion. Les données quantitatives strictes, si elles sont indispensables, méritent probablement de s'enrichir de données qualitatives, susceptibles d'affiner la compréhension de nos pratiques. Le travail fourni par le Conseil National constituait une étape indispensable à la production de données issues de la profession, nous apportons notre pierre à l'édifice, en vous sollicitant personnellement afin d'affiner ces données.

C'est dans cet esprit que la Commission EPP du CI-ROMK Ile de France – La Réunion a rédigé un questionnaire anonyme qu'elle souhaite vous soumettre, et que vous trouverez dans les pages centrales de ce cahier.

La kinésithérapie est multiple, et chacun organise son activité au regard de ses attirances, de ses particularités, de son propre filtre. Loin de vouloir être inquisiteurs, c'est bien dans la volonté de valoriser la profession, et de mettre en avant cette pluralité que nous avons construit ce questionnaire. Les secteurs d'activité retenus en surprendront probablement certains, mais ils sont issus de référentiels internationaux, comme la CIM 10, qui permettent la classification des maladies et des problèmes de santé connexes. (Voir article)

Mieux connaître l'exercice de chacun, mieux prendre en compte les choix des uns et des autres, c'est se donner la capacité à moduler les analyses qui ne tiennent compte que des stricts effectifs, qui présupposent que l'un peut toujours remplacer l'autre.

Il nous a semblé important de pouvoir recueillir quelques informations d'ordre économique, auprès des consœurs et confrères libéraux, car, au-delà de l'activité stricte en santé, les cabinets que nous gérons sont aussi des micro-entreprises. Vos réponses nous permettront d'introduire de nouvelles données dans les débats institutionnels.

Nous mènerons ce chantier à bien avec vous, grâce à vous. Nous vous remercions de votre participation, et des quelques minutes que vous aurez consacré à renseigner ce questionnaire.

**Dominique PELCA, Président**

# Composition du Conseil

## Les membres du bureau



Président  
**Dominique PELCA**



Vice-Président  
**Alain CHOULOT**



Vice-Président  
**Bernard CODET**



Vice-Président  
**Christian FAUSSER**



Secrétaire Général  
**Éric DELEZIE**



Trésorier  
**Éric CHARUEL**

## Les membres titulaires



Conseiller  
**Yannick AH PINE**



Conseiller  
**Jean-Louis BESSE**



Conseiller  
**Philippe BOISSON**



Conseiller  
**Jean-Claude CHARLES**



Conseiller  
**Pascal DUBUS**



Conseiller  
**Jean-Pierre HERMET**



Conseiller  
**Gildas JOUVE**



Conseiller  
**Philippe KEPEKLIAN**



Conseillère  
**Lucienne LETELLIER**



Conseiller  
**Jean-Marc MOREAU**



Conseiller  
**Christian PIERRE-FRANCOIS**



Conseiller  
**Marc PEYTOUR**



Conseillère  
**Odile SANDRIN**



Conseiller  
**Florent TEBOUL**

# Notion de «Référentiel»

Plusieurs items du questionnaire «Démographie et pratiques» sont issus de référentiels.

Les différents dictionnaires consultés parlent de liste descriptive, d'ensemble structuré, de base de données ou de méthode d'étude quand vous cherchez la définition de «référentiel».

Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un catalogue d'éléments permettant de classer, de trier des données dans le but de les comparer ou les hiérarchiser. Poser une réponse selon un référentiel permet à deux personnes de parler de la même chose. Là où les représentations de chacun peuvent laisser des espaces d'incompréhension, situer un élément selon un référentiel facilite la compréhension et le dialogue.

Pour ce questionnaire, nous avons choisi la CIM-10, c'est-à-dire la Classification Internationale des Maladies dans sa dixième édition, ou plus précisément la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (en anglais : International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems), publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle comprend un ensemble de codes permettant aux utilisateurs de désigner facilement et de façon anonyme une maladie de Parkinson (G20). La CIM-10 est exhaustive et évolutive dans le temps. Elle regroupe donc l'ensemble des motifs de recours au système de santé et sert à comparaison des données entre plusieurs pays, régions ou établissements.

Une des utilisations est le PMSI, ou Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information, qui est en place depuis plusieurs années dans les établissements de santé. Celui-ci permet de classer chaque patient dans des groupes de malades, afin d'analyser les charges de travail, les coûts, etc. La CIM-10 sert de base pour renseigner plusieurs rubriques.

Plusieurs critiques peuvent être faites sur le dispositif PMSI mais ce n'est pas l'objet de l'article. Pour le kinésithérapeute, la classification internationale des maladies n'est qu'en partie intéressante. En effet elle ne décrit qu'une partie des éléments à prendre en charge avec le patient. Elle reste médico-centrée.

Notre choix a été dicté par la nécessité de compléter les données quantitatives de la démographie, issues du tableau de l'Ordre, par des éléments qualitatifs, et en premier lieu, les pathologies prises en charge par les kinésithérapeutes salariés ou de ville des deux régions dont nous avons la charge, l'Île de France et La Réunion.

Nous avons pris la liberté de présenter la liste des affections en commençant par celles qui concernent le plus les kinésithérapeutes, mais toutes sont importantes. Nous avons aussi une action sur d'autres pathologies comme le cancer, HIV, le diabète, Alzheimer, etc. comme le confirment communications internationales qui font état de recherches sur ces sujets.

Dans le questionnaire, l'item sur les spécificités utilise le référentiel des termes que le kinésithérapeute peut inscrire sur sa seconde plaque, sur arrêté du Conseil National de l'Ordre. La question sur l'âge des patients réfère au Relevé Individuel d'Activité et de Prestation (RIAP) du kinésithérapeute conventionné.

**Éric Delezie**  
Secrétaire général

# Questionnaire EPP

## Démographie et pratiques

Parmi ses missions, l'Ordre a la charge de gérer le tableau recensant tous les masseurs-kinésithérapeutes sur le territoire national. Après seulement 4 ans d'existence, une première analyse démographique a été publiée en début d'année. Elle comprend des données quantitatives comme par exemple le nombre de professionnels par secteur, leur répartition par âge ou par sexe. Nous avons maintenant besoin de données qualitatives afin d'assurer la meilleure représentation possible auprès des institutions des deux régions dont nous avons la responsabilité.

Il vous faudra une dizaine de minutes pour remplir ce questionnaire.

Ce questionnaire est anonyme et les résultats seront publiés sur le site du Conseil : <http://idf-reunion.ordremk.fr>

Nous vous remercions de votre participation.

Confraternellement,

Les membres de la commission EPP du CIROMK IdF-La Reunion

### Votre mode d'exercice

Libéral     Salarié     Mixte     Retraité actif     Autre, précisez : \_\_\_\_\_

### Pour l'exercice libéral, mixte et autres

	Entre 0 et 30 %	Entre 30 et 60%	Entre 60 et 99%	100%
Cabinet de ville : <input type="checkbox"/> En groupe <input type="checkbox"/> En individuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Hospitalisation À Domicile (HAD)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Réseaux de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Entreprise(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Établissement privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Enseignement et formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Employez-vous des salariés ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

Secrétaire

Personnel d'entretien

Autres, précisez :

Si non, souhaiteriez-vous pouvoir le faire ?

Oui

Non

Commentaires :

Combien de jours par semaine travaillez-vous ? \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_

### Temps de travail

Nombre d'heures	Journée type (lundi au vendredi)	Samedi	Dimanche
Soin			
Gestion et comptabilité			
Déplacement pour les soins à domicile			
Autre, précisez :			
Autre, précisez :			
Autre, précisez :			

### Exercice le week-end

Nombre de jours	Samedi	Dimanche
En 2011		

### Congés/arrêts

Nombre de jours	2009	2010	2011
Congés			
Maladies/accidents avec arrêt travail			
Maladies/accidents sans arrêt travail			

De manière générale, souhaitez-vous être remplacé ?  Oui  Non  
 De manière générale, êtes-vous remplacé ?  Oui  Non

Commentaires :

#### Investissement professionnel annuel, hors véhicule

	2009	2010	2011
Inférieur à 1000€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compris entre 1000 et 3000€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Supérieur à 3000€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre cabinet est-il informatisé ?  Oui  Non  
 En cas d'exercice en groupe, chaque praticien dispose-t-il de son propre poste informatique ?  Oui  Non

Quelle est la superficie de votre cabinet ? \_\_\_\_\_  
 L'estimez-vous :  Suffisante  Insuffisante  
 Êtes-vous :  Locataire  Propriétaire

Qualification de votre lieu d'exercice :

Secteur urbain  Secteur rural  
 Zone urbaine sensible  Zone franche urbaine  
 Zone rurale sensible  Zone franche rurale  
 Autres, précisez : \_\_\_\_\_

#### Pourcentage de la répartition de votre patientèle

	%
Patients de 0 à 16 ans	
Patients de 16 à 59 ans	
Patients de 60 à 69 ans	
Patients de 70 et plus	

Source: Catégorisation du Relevé Individuel d'Activité et de Prestation (RIAP)

Quel est le pourcentage de vos patients résidant à proximité de votre lieu d'exercice ? \_\_\_\_\_  
 Quel est le pourcentage de vos patients travaillant à proximité de votre lieu d'exercice ? \_\_\_\_\_

### Pour l'exercice salarial, mixte et autres

	Indiquez votre temps de travail	Indiquez si vous disposez d'une convention collective et laquelle ?
<input type="checkbox"/> Établissement privé		
<input type="checkbox"/> Établissement public		
<input type="checkbox"/> Établissement PSPH		
<i>Exercice coordonné :</i>		
<input type="checkbox"/> Maison pluriprofessionnelle de santé		
<input type="checkbox"/> Centre de santé		
<input type="checkbox"/> Pôle de santé		
<input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____		
<input type="checkbox"/> Entreprise		
<input type="checkbox"/> Enseignement et formation		
<input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____		

## Pour tous les exercices

**La semaine dernière, combien de séances avez-vous effectuées, parmi ces différents champs ?**

Nous utilisons ici la classification internationale des maladies (CIM10) comme référentiel. Elle diffère de nos habitudes de nomenclature en kinésithérapie mais représente un langage médical commun international. Seules les grandes catégories reprennent la CIM10, les mentions en italiques (non exhaustives) sont données à titre indicatif.

Classification internationale des maladies	Nb de séances	Nb de patients	Sans prescription médicale
<b>Lésions traumatiques, autres conséquences de causes externes</b>			
Fractures, Entorses...			
Autres :			
<b>Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif</b>			
Arthroses (Lombalgie, Cervicalgie, Névralgie Cervico Brachiale...)			
Polyarthrite Rhumatoïde (PR)			
Pelvi Spondylite Rhumatismale (PSR)			
Scolioses			
Autres :			
<b>Maladies du système nerveux</b>			
Accident Vasculaire Cérébral(AVC), Accident Ischémique Transitoire(AIT)			
Paraplégie, Tétraplégie			
Parkinson			
Sclérose en Plaques (SEP)			
Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)			
Amyotrophie spinale			
Alzheimer			
Infirmité Motrice Cérébrale (IMC)			
Myopathies			
Affections des nerfs périphériques et des plexus			
Syndrome de Guillain-Barré			
Autres :			
<b>Maladies de l'appareil circulatoire</b>			
Pathologies veineuses			
Pathologies artérielles			
Autres :			
<b>Maladies de l'appareil respiratoire</b>			
Bronchopneumopathies Chroniques Obstructives (BPCO)			
Asthme			
Emphysème			
Bronchiolite			
Autres :			
<b>Maladies de l'appareil génito-urinaire</b>			
Incontinence			
Autres :			
<b>Grossesse, accouchement et puerpéralité</b>			
Citez :			
<b>Affections dont l'origine se situe dans la période périnatale</b>			
Pied Bot Varus Equin (PBVE)			
Autres :			
<b>Maladies infectieuses et parasitaires</b>			
Citez :			
<b>Tumeurs, Cancers</b>			
Citez :			
<b>Organes hématopoïétiques et troubles du système immunitaire</b>			
Citez :			

**Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques**

Citez :

**Troubles mentaux et du comportement**

Citez :

**Maladies de l'œil et de ses annexes**

Citez :

**Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde**

Citez :

**Maladies de l'appareil digestif**

Citez :

**Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané**

Psoriasis

Autres :

**Malformations congénitales et anomalies chromosomiques**

Citez :

**Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs**

Citez :

**Causes externes de morbidité et de mortalité**

Citez :

**Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé**

Citez :

**Votre pratique courante intègre une ou plusieurs de ces spécificités ?** (vous pouvez cocher plusieurs réponses)

Liste des spécificités d'exercice arrêtées par le CNOMK (une spécificité est une activité pratiquée dans le cabinet et ne correspond pas nécessairement à une qualification du praticien).

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Balnéothérapie                                     | <input type="checkbox"/> Rééducation gériatrique     |
| <input type="checkbox"/> Douleur  | <input type="checkbox"/> Rééducation maxillo faciale |
| <input type="checkbox"/> Drainage lymphatique                               | <input type="checkbox"/> Rééducation respiratoire    |
| <input type="checkbox"/> Ergonomie  | <input type="checkbox"/> Rééducation vestibulaire    |
| <input type="checkbox"/> Kinésithérapie du sport                            | <input type="checkbox"/> Relaxations                 |
| <input type="checkbox"/> Méthode Mézières                                   | <input type="checkbox"/> Sexologie                   |
| <input type="checkbox"/> Périnéologie ou rééducation périnéo sphinctérienne |  |
| <input type="checkbox"/> Posturologie                                       | <input type="checkbox"/> Soins de bien être          |
| <input type="checkbox"/> Rééducation cardio vasculaire                      | <input type="checkbox"/> Soins palliatifs            |
| <input type="checkbox"/> Rééducation de la déglutition                      | <input type="checkbox"/> Sophrologie                 |

Identifiez-vous d'autres spécificités ?

Comment évaluez-vous, sur une échelle de 1 à 100, la pénibilité de votre exercice ?

1

100

Le code postal de votre lieu d'activité : \_\_\_\_\_

Votre sexe :  F  M

Votre année de naissance : \_\_\_\_\_

Quel type de baccalauréat avez-vous obtenu ?

- Scientifique
- Littéraire Filière générale
- Économie et social
- Filière technologique
- Filière professionnelle
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Avez-vous obtenu une mention ?  Assez bien  Bien  Très bien

Quelle est l'année d'obtention de votre diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute ? \_\_\_\_\_

Quel est le lieu d'obtention de votre diplôme ?

- IDF  La Réunion  Autres régions, précisez : \_\_\_\_\_
- UE, précisez : \_\_\_\_\_  Autres pays hors UE, précisez : \_\_\_\_\_

Avez-vous obtenu un ou des diplômes universitaires ? (vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- DU, DIU, précisez : \_\_\_\_\_  Licence, précisez : \_\_\_\_\_
- Master, précisez : \_\_\_\_\_  Doctorat, précisez : \_\_\_\_\_

## LES EVENEMENTS DU CONSEIL INTERRÉGIONAL



Intervention de C. EVIN, Directeur général de l'ARS Ile de France



Téléthon 2009 - Ile de La Réunion



Conférence EPP du 5 mai 2009



Salle de la chambre disciplinaire de 1ère instance IdF-La Réunion

## Missions ordinales

Dans chaque région, un conseil de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes assure les missions que lui a confiées le code de la santé publique.

### Missions Générales

(L4321-14 CSP)

- Veille au maintien des principes de moralité, de probité et de compétence indispensables à l'exercice de la masso-kinésithérapie
- Veille à l'observation, par tous ses membres, des droits, devoirs et obligations professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie prévu.
- Assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession de masseur-kinésithérapeute
- Peut organiser toute œuvre d'entraide au bénéfice de ses membres et de leurs ayants droit.
- Peut être consulté par le ministre chargé de la santé, notamment sur les questions relatives à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute.

### Missions Régionales

(L4321-17 CSP)

- Représentation de la profession auprès des instances régionales
- Coordination des neuf Conseils départementaux de l'interrégion
- Gestion de la Chambre Disciplinaire de Première Instance et de la Section des Assurances sociales
- Organisation de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) en liaison avec le Conseil National de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes et la Haute Autorité de Santé

(L4112-4 CSP)

- Il statue sur les demandes de recours portées contre les décisions des conseils départementaux d'inscription ou de refus d'inscription au tableau de l'Ordre.

(L4124-11 CSP)

- Il prononce les décisions de suspension temporaire d'exercice dans les cas d'infirmité ou d'état pathologique.

### Missions Spécifiques du CIROMK IdF-La Réunion

Le CIROMK IdF La Réunion présente la particularité de réunir deux régions, l'Ile de France et l'Ile de La Réunion, où l'ensemble des missions précitées est à assumer, au même titre, avec les représentants institutionnels locaux. La coordination entre ces actions se fait en pleine cohérence, grâce à une coordination efficace, qui sait utiliser les moyens modernes de communication, afin d'entre réduire les coûts.

La région Ile de France, qui représente plus de 20% de la population des masseurs kinésithérapeutes, constitue un bassin de population de 11 millions de personnes, est aussi le lieu de rassemblement des grandes instances décisionnaires. La proximité des instances régionales et nationales nous impose une grande vigilance dans notre rôle représentatif, afin que la confusion ne soit pas possible. Elle nous impose aussi une présence importante sur le terrain.

## LES CONFERENCES DU CONSEIL INTERRÉGIONAL



## JOINDRE VOTRE CONSEIL

### Correspondance

Conseil Interrégional de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes d'Ile de France et de La Réunion (CIROMK IDF-LA REUNION)

5 rue Francis de Pressensé  
93210 La Plaine Saint Denis

Tél. : 01 48 22 82 82 / Télécopie : 01 48 22 64 95  
Mail : [secrétariat@ordremk-idf.fr](mailto:secrétariat@ordremk-idf.fr)

Chambre disciplinaire de première instance des masseurs kinésithérapeutes d'Ile de France et de La Réunion (CDPI IDF-LA RÉUNION)

5 rue Francis de Pressensé  
93210 La Plaine Saint Denis

Tél. : 01 74 73 04 80 / Télécopie : 01 74 73 04 89

### Horaires d'ouvertures

CIROMK IDF-LA RÉUNION  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

CDPI IDF-LA RÉUNION  
Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

### Accueil

Assistante de direction : Virginie Tadout Coomans  
Greffière de la CDPI : Maeva Montout

### Accès

Transport en commun  
RER B : arrêt « La Plaine Stade de France »  
RER D : arrêt « Saint-Denis – Stade de France »  
M° Ligne 13 : arrêt « Porte de Paris », puis prendre la ligne de bus 153

Liaisons routières  
A86 (Est) sortir à « Saint Denis La plaine Stade de France N°9 »  
A86 (Ouest) : Sortir à « La Courneuve-centre Aubervilliers Paris Porte d'Aubervilliers St Denis La plaine Stade de France N°9 »  
Par le Périphérique : Sortir à « Porte de la chapelle »



<http://idf reunion.ordremk.fr>